CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E81072** **VALABLE JUSQU'AU** **28/10/2027**

ÉDITÉ LE 09/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 21/05/2008

Forme juridique : SARL

Capital : 30 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVRY
Siret : 504 382 623 00024
Code NACE : 4329A
Numéro caisse de congés payés : 2115911
Assurance Responsabilité Travaux :
AXA CSA 0000011297816104

Assurance Responsabilité Civile :
AXA CSA 0000011297816104
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : CTBG HOME RENOV

9 RUE DIDEROT
ZAC DES RADARS
91350 GRIGNY

Téléphone : 01 69 06 55 91 **Fax :** 01 69 06 53 32
Portable : 06 78 47 76 11
Responsabilité légale :
BARBIER CEDRIC GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Site Internet : http://www.ctbg.fr
E-mail : cedric.barbier@ctbg.fr

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 772 936 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage	9	02/07/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur		06/10/2026
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)		06/10/2026
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

09/10/2026 13:18

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E81072** **VALABLE JUSQU'AU** **28/10/2027**

ÉDITÉ LE **09/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 21/05/2008
Forme juridique : SARL

Capital : 30 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVRY

Siret : **504 382 623 00024**
Code NACE : 4329A
Numéro caisse de congés payés : 2115911

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA CSA 0000011297816104

Assurance Responsabilité Civile :
AXA CSA 0000011297816104

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : **CTBG HOME RENOV**

9 RUE DIDEROT
ZAC DES RADARS
91350 GRIGNY

Téléphone : 01 69 06 55 91 **Fax :** 01 69 06 53 32
Portable :

Site Internet : http://www.ctbg.fr
E-mail : cedric.barbier@ctbg.fr

Responsabilité légale :
BARBIER CEDRIC GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	02/07/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	06/10/2026
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	06/10/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.